

Nouvelles allocations de garde des enfants : défis et opportunités pour les Communes

AG AVSM
2 octobre 2026
Sarah Miéville



➡ Introduction

➡ Forces et faiblesses d'un système complexe

➡ Défis et opportunités

Suivre l'évolution de la société

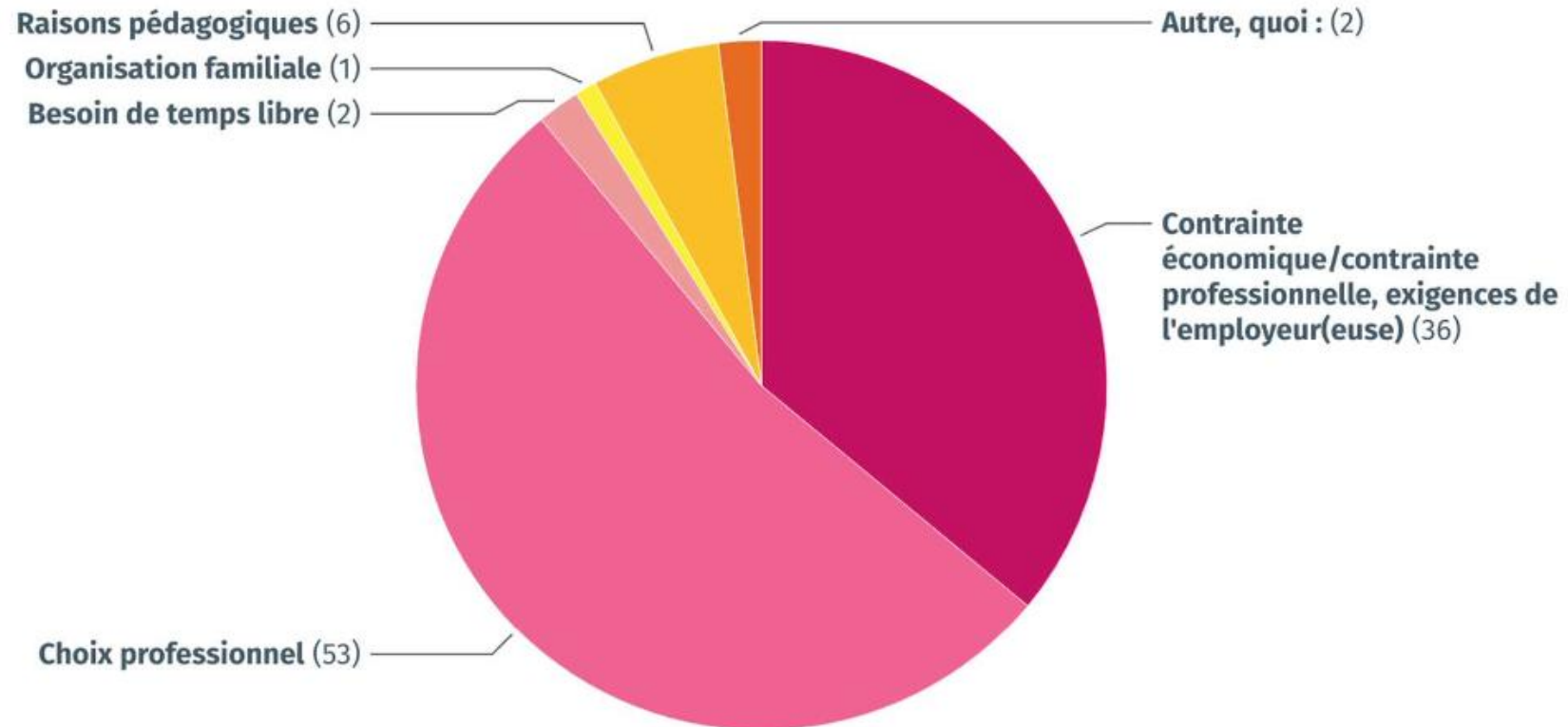
Augmentation de la population



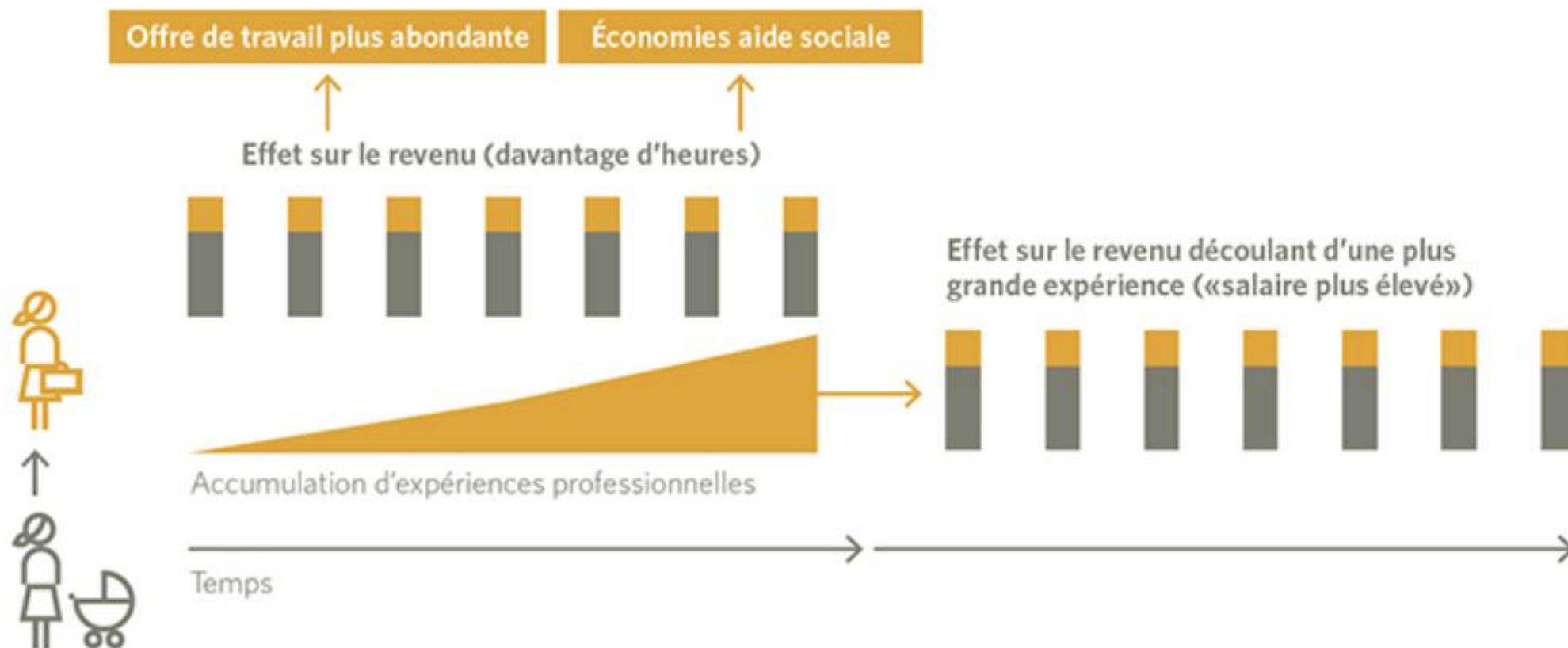
Evolutions sociétales



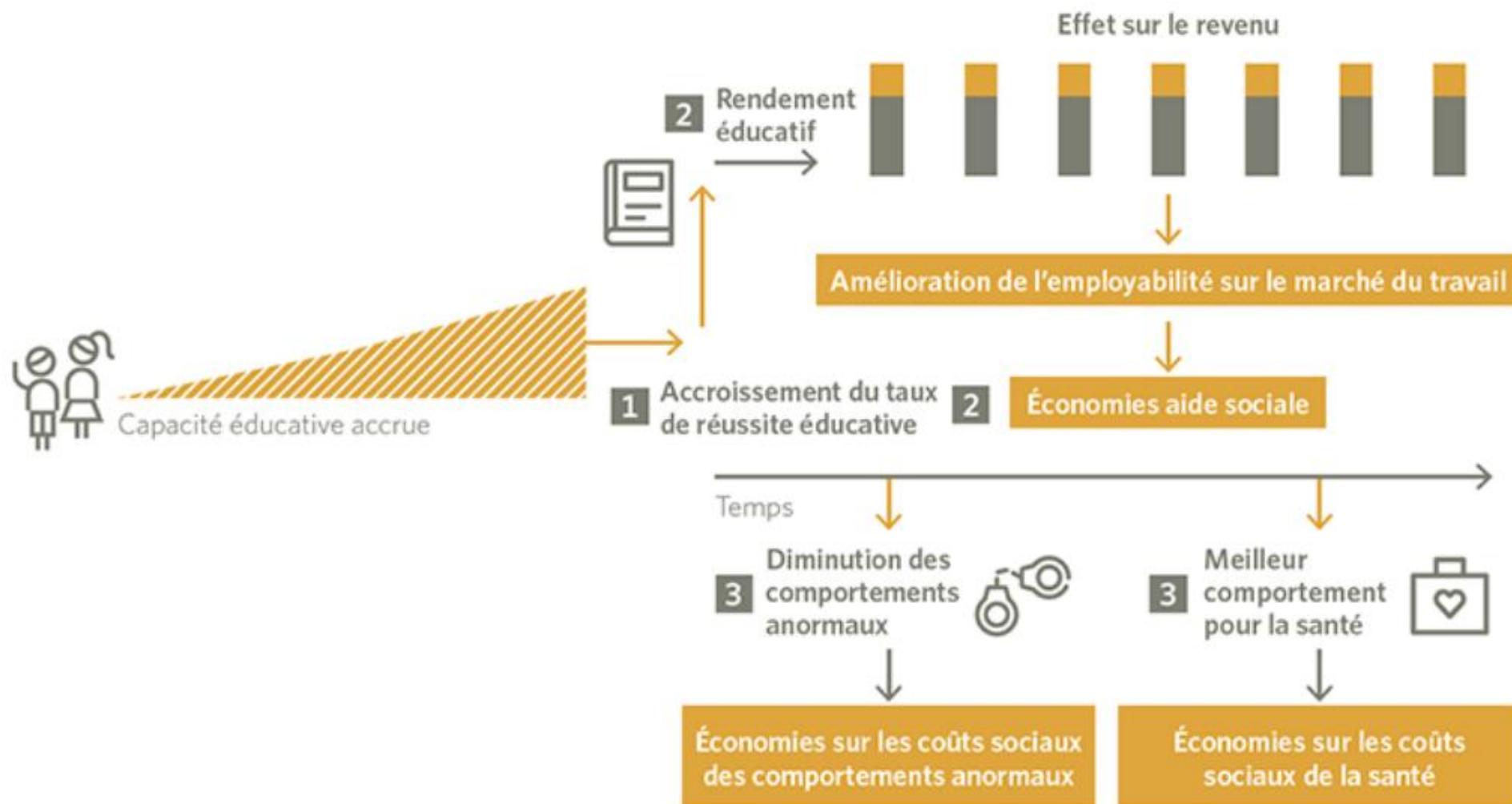
Conciliation vie professionnelle et familiale



Un investissement pour la prospérité économique



Un investissement pour les adultes de demain

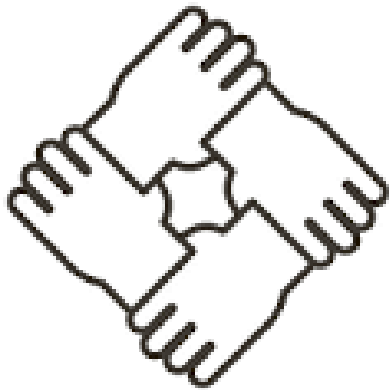


- ➔ Introduction
- ➔ **Forces et faiblesses d'un système complexe**
- ➔ Défis et opportunités

La FAJE ?

Sa 1^e mission : développer l'accueil de jour

Sa composition
Mixte & paritaire



Evaluation des besoins



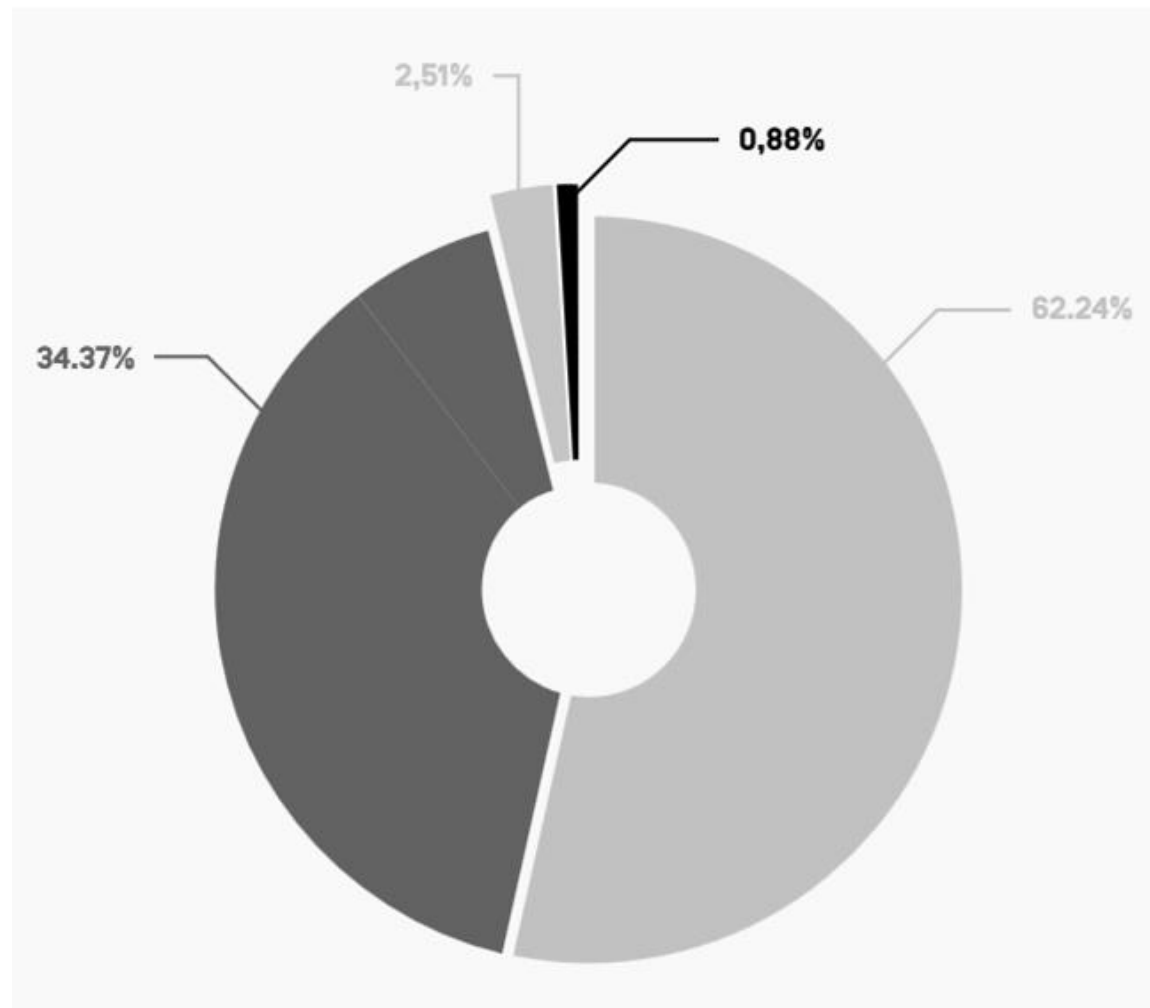
*Stratégie de subvention
pertinente*



*Partage de son
expertise*



Qui finance la FAJE ?



Stratégie de subventionnement

DEUX PILIERS

82 %

Subventionnement socle

qui participe à la couverture des charges d'exploitation

✓ 30 à 33%
des masses salariales du
personnel éducatif

17 %

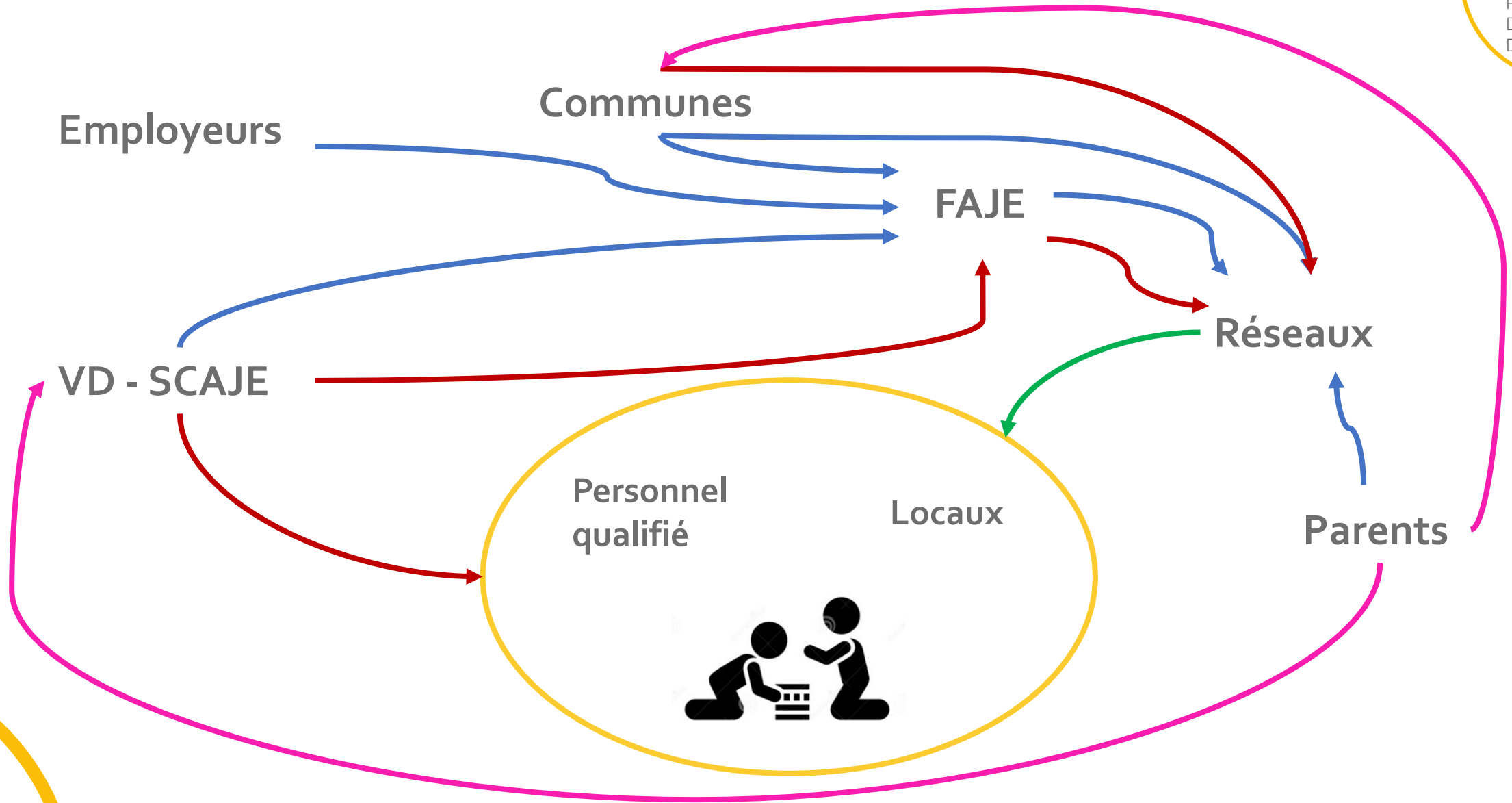
Subventionnements ciblés

- ✓ Aides au démarrage
- ✓ Aides à la pierre
- ✓ Formation du personnel
- ✓ Inclusion
- ✓ Organismes actifs dans l'accueil de jour
- ✓ Jardins d'enfants
- ✓ Et PLEIN de projets... auxquels il faut bien un financement

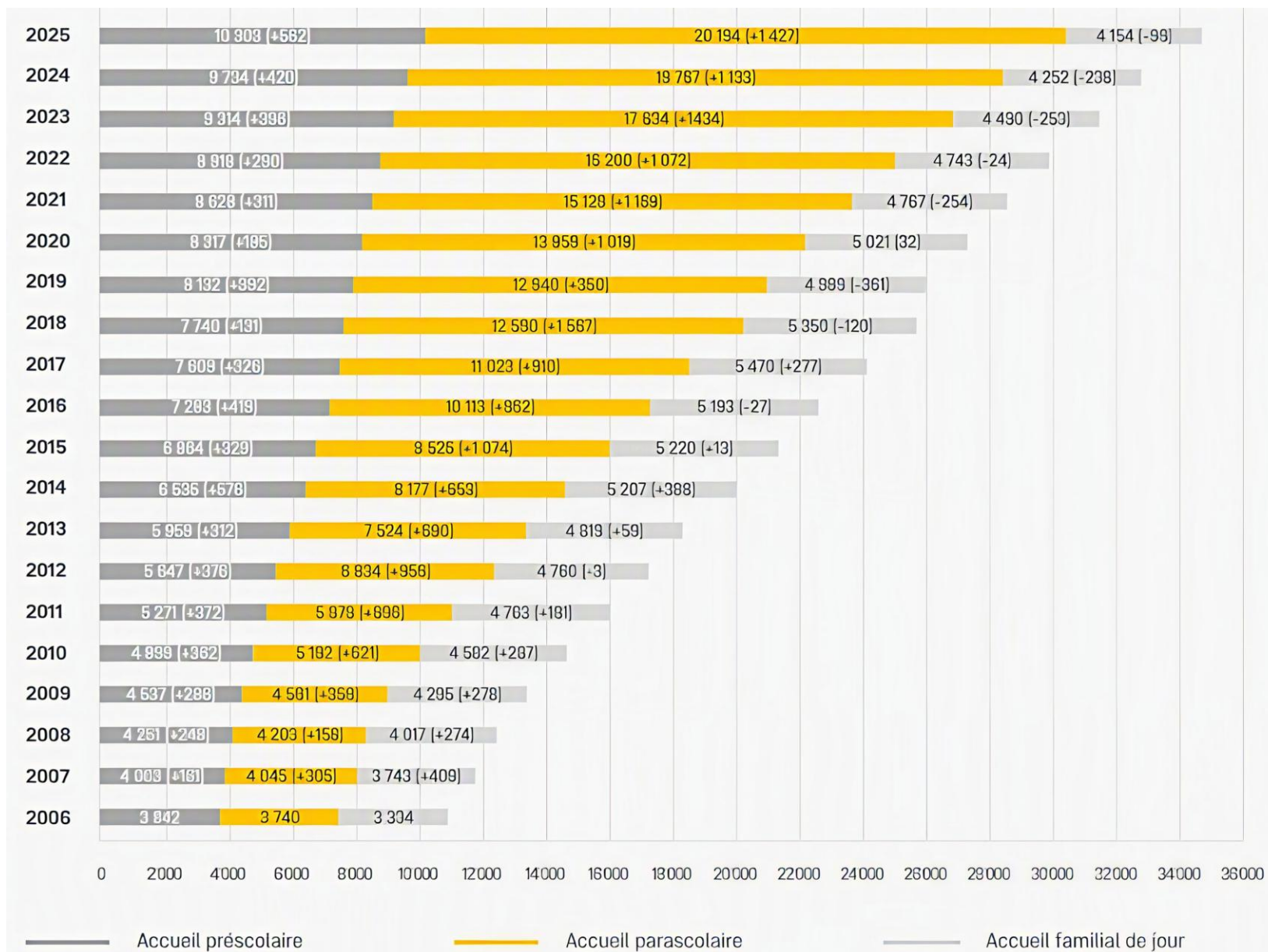
Oui, c'est un système complexe...

faje

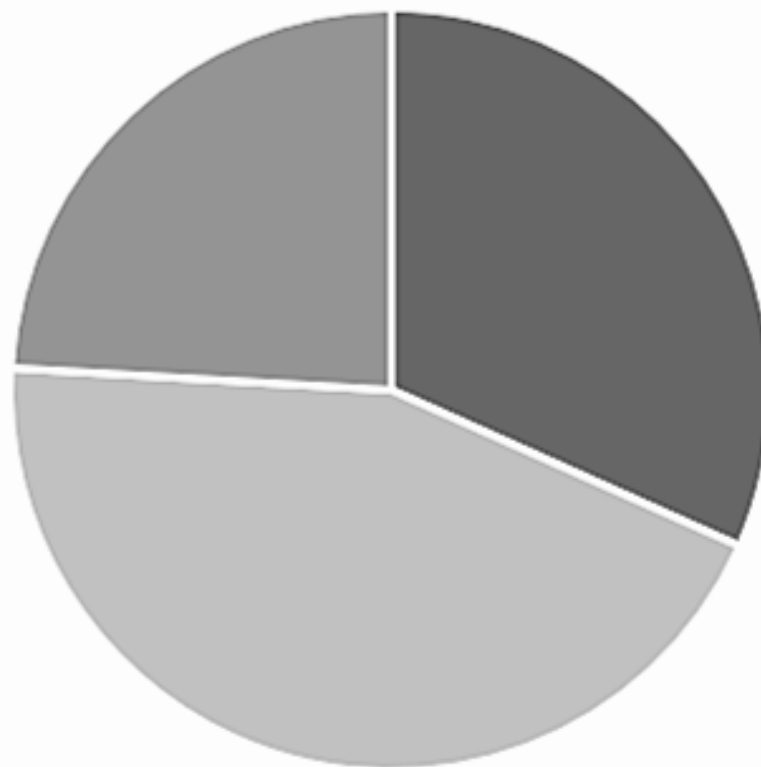
FONDATION
POUR L'ACCUEIL
DE JOUR
DES ENFANTS



... mais ça fonctionne!



Qui finance l'accueil de jour en général ?



■ Communes ■ Parents ■ FAJE

Des forces...

- Efficacité et efficience
- Souplesse
- Proximité avec le terrain et ses besoins
- Mutualisation des ressources
- Un engagement de tous les acteurs

... et des faiblesses. Pardon, des défis !

- Une complexité indéniable
- Une crise de croissance à gérer
- Un cadre légal qui change

- ➔ Introduction
- ➔ Forces et faiblesses d'un système complexe
- ➔ **Défis et opportunités**

Décomplexifier... ou pas ?

- Complexité = efficacité
 - Tous les acteurs sont impliqués dans les décisions
 - Les décisions sont adaptées à la réalité du terrain
 - Les décisions sont prises rapidement

Une crise de croissance

- À la FAJE
- Dans les réseaux

Un cadre légal qui change

- Modifications de la LAFam et de la LSAcc en décembre 2025
- Introduction des « bons de garde»
 - Allocation familiale : versement direct aux parents
 - Jusqu'à l'âge de 8 ans
 - 50.- mensuels par 1/2 jour de garde institutionnelle
 - Pas de surindemnisation
 - Peut être augmentée si handicap engendre couts accrus

Un cadre légal qui change

- Financement par les employeurs aux caisses d'allocation familiales – estimation 130 millions par an – pour les ménages dont les deux parents exercent une activité lucrative
- Financement par les cantons lorsque les parents sont en formation ; par l'assurance chômage cas échéant
- Donc révision de tous les flux financiers.
- Et donc de tout le dispositif.
- En un an.

Poursuivre les investissements pour plus de places

- Avec l'aide de la FAJE
- Lourde charge financière initiale – les communes font la banque
- Arguments « retour sur investissement » réels : 1.- dans l'accueil de jour c'est 4.- dans le PIB. Pour les communes, plus de recettes fiscales et moins d'aide sociale.

Les défis pour les communes

Négocier le futur dispositif vaudois d'accueil de jour

- Plateforme de négociation Canton-Communes

Préserver l'accessibilité à la prestation pour les familles

MERCI de votre attention

